

- Marie -

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 MAI 2022

Salle polyvalente - 19 H

Convocation du 07 MAI 2022

PRESENTS : Roger COSTARD, Maire, Philippe HEURLIN, Valérie GAREL , Dominique LEFORESTIER, Adjoints, Antoine DIVARD , Tanguy ROQUIER, Anne-Sophie ROUXEL.

ABSENTS excusés : Werner BUKENBERGS (pouvoir donné à Tanguy ROQUIER), Jocelyne ROBILLARD (pouvoir donné à Dominique LEFORESTIER), Sylvie GIRAUD (pouvoir donné à Antoine DIVARD),

SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe HEURLIN

Signature des registres des délibérations : séance du 22/04/2022 (pas de remarques de l'assemblée).

Travaux rénovation salle polyvalente : réclamation entreprise Belles-Baies (lot menuiserie) (2022-05-01)

Monsieur le Maire présente la réclamation de la société Belles Baies, Saint Briec, titulaire du lot « menuiserie intér./extér. » dans le cadre du marché public signé le 11/12/2017 pour la rénovation de la salle polyvalente. Un courrier (rappel) de la société en date du 16 mars 2022 informe qu'une facture liée aux travaux est restée impayée soit un montant de 901.18 € HT (travaux inscrits dans avenant n° 1).

Après délibération, le conseil municipal, compte tenu de la signature du décompte global définitif (DGD) par l'ensemble des parties (maître d'ouvrage, titulaire, maître d'œuvre) intervenue le 11 février 2019, émet un avis défavorable au paiement de la somme réclamée, néanmoins, le conseil municipal pourrait revoir sa position si la société Belle-Baies remédiait aux désordres constatés dans la salle polyvalente :

Porte côté route (gauche) :

- 2 paumelles rouillées/ poignée rouillée, fente sur la porte et plusieurs fêlures au niveau des paumelles ;

Porte du milieu côté route :

- 1 paumelle rouillée, fermeture difficile de la porte, poignée rouillée ;

Porte droite côté route :

- Porte qui ferme mal en bas.

Sauvegarde informatique des données à la mairie (2022-05-02)

Le Maire présente l'offre commerciale émise par la société AMTrust (Dinan) pour la sauvegarde des données en mairie :

« data Protection Pack » en DC : engagement sur une durée de 12 mois, sauvegarde de l'ensemble des données de 50 Go sur le Datacenter de la société. Montant HT 36 €/mois, frais d'installation et de paramétrage 350 € HT.

Après délibération, le conseil municipal décide de solliciter la société Koésio, Dinan, en vue de l'obtention d'une 2nde offre commerciale.

Résultat et conclusions de l'enquête publique « projet cession voie publique à la Rosais » - suite donnée au projet de cession (2022-05-03)

Le Maire rappelle l'enquête publique, liée au projet de cession d'une voie publique à la « Rosais », qui s'est déroulée du 21 mars 2022 au 06 avril 2022 inclus au cours de laquelle il n'y a pas eu de doléances ni de remarques exprimées.

Madame DESBOIS Marie-Claire, commissaire-enquêteur, a émis un avis favorable au projet de déclassement de la voie publique à la « Rosais » objet de l'enquête.

Déclassement d'une surface de 1a30ca (suivant document de bornage) en vue d'une aliénation au profit de Monsieur BUHOUR Sylvain et Madame BIGOT Elodie, domiciliés 7 la « Rosais » à Guenroc;

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal, considérant l'avis favorable du commissaire-enquêteur :

AUTORISE le déclassement de la voie publique de la « Rosais » ;

VALIDE son aliénation au profit de Monsieur BUHOUR Sylvain et Madame BIGOT Elodie pour le prix de 0.50 € le M2 ;

RAPPELLE que l'ensemble des frais engendrés par l'opération dont l'acte notarié (rédigé par office notarial de Caulnes) sera à la charge de Monsieur BUHOUR Sylvain et Madame BIGOT Elodie.

Pose panneaux sur façades : « salle des fêtes » et « mairie » (2022-05-04)

Le Maire présente l'éventuel projet d'équipement de panneaux à apposer sur les façades de la salle des fêtes et de la mairie (déjà signalée). L'assemblée s'accorde sur la nécessaire homogénéité des équipements. Philippe Heurlin se charge de faire des demandes de prix notamment pour un matériau en fer forgé.

Attribution tickets restaurants au personnel administratif (services partagés) (2022-05-05)

Après délibération, l'assemblée valide l'attribution de tickets restaurants au personnel administratif (secrétariat de mairie) sur la base de ce qui a été décidé en conseil municipal le 25/11/2021 pour le personnel du service technique.

Actualisation de la commission « Eglise » - Rôles à définir (2022-05-06)

La composition de la commission communale « Eglise » est rappelée : Roger COSTARD, Philippe HEURLIN, Valérie GAREL, Dominique LEFORESTIER, Tanguy ROQUIER, Antoine DIVARD, membres du conseil municipal, Jean-Yves GOURET, Jean-Maurice CHAUVIN, membres extérieurs .

Après délibération, l'assemblée valide, à l'unanimité, que seuls les membres du conseil municipal font partie de la nouvelle composition soit :

Roger COSTARD, Philippe HEURLIN, Valérie GAREL, Dominique LEFORESTIER, Tanguy ROQUIER, Antoine DIVARD.

Quel rôle pour la commission ? Préparation des dossiers liés à l'Eglise.

Location vaisselle salle des fêtes (2022-05-07)

Après délibération, le conseil municipal décide que la vaisselle de la salle des fêtes n'est ni prêtée, ni louée , les associations communales pourront bénéficier d'une mise à disposition gratuite.

Demande de subvention (2022-05-08)

En réponse à une demande de l'association du comice agricole (ex canton de Caulnes) une subvention d'un montant de 112 € est accordée soit 0.50 €/habitant.

Plan communal de sauvegarde, révision des délégués (2022-05-09)

Dominique LEFORESTIER rappelle le « plan communal de sauvegarde » élaboré en 2017 et validé par le conseil municipal en janvier 2018 pour lequel il conviendrait de revoir la nomination des délégués.

Après délibération le conseil municipal valide, à l'unanimité, les désignations ci-après :

- Direction des opérations de secours (DOS) : Roger COSTARD, Maire, titulaire, Valérie GAREL, Adjointe, suppléante ;
- Responsable des actions communales (RAC) : Anne-Sophie ROUXEL conseillère municipale, titulaire, Tanguy ROQUIER, conseiller municipal, suppléant ;
- Circuit d'alerte : Jocelyne ROBILLARD, conseillère municipale, titulaire, Dominique LEFORESTIER Adjointe, suppléante.

Événement culturel (2022-05-10)

Tanguy ROQUIER annonce les projets lancés par Dinan Agglomération en matière d'évènements culturels pour la saison 2022/2023 : 1/3 des évènements organisés est délocalisé.

Représentation théâtrale à Guenroc le 11/3/2023, du 06 au 10 mars, le metteur en scène + 2/3 acteurs seront présents à Guenroc, moment d'échanges avec les enfants de l'école (du CP au CM2).

Dépenses à prévoir pour la commune : frais de déplacement,

Le conseil municipal valide (1 abstention) le paiement de dépenses liées à l'organisation des évènements dans la limite du budget voté par l'assemblée.

QUESTIONS DIVERSES :

Permanences au bureau de vote (scrutin législatif des 12 et 19 juin 2022) :

12 juin (8 h /18 h) :

8 h/ 10 h 30 : Tanguy, Philippe, Roger,

10 h 30/ 13 h : Roger, Antoine,

13 h /15 h 30 : Dominique, Sylvie,

15 h 30/18 h : Anne-Sophie, Valérie, Dominique.

19 juin (8 h / 18 h) :

8 h/ 10 h 30 : Tanguy, Philippe, Roger,

10 h 30/ 13 h : Roger, Philippe,

13 h /15 h 30 : Dominique, Sylvie,

15 h 30/18 h : Anne-Sophie, Jocelyne, Dominique.

Eglise (analyse charpente) : le Maire à contacter l'entreprise Dentretech pour un devis (datation) ;

Bâtiment « Cariou » (réserve incendie) : travaux à prévoir portail coulissant, couverture (goudron) ;

Stop et passages « piéton » (zone école) : peinture routière refaite ;

Vélo sur le city-parc (suite dernier conseil municipal) : installation porte-vélo prévue, devis panneaux pour infos utilisation de l'espace en cours ;

Colombarium : 1 devis en cours par l'entreprise Priol, faire demande devis aux Ets Pasturel ;

Cimetière : présence d'un sapin en pot -pousse importante- qui risque de faire des dégâts, un courrier a été envoyé à la famille ;

Aménagement Colombarium : lecture d'un courrier transmis par Jean Yves GOURET par Valérie GAREL ;

Prochain bulletin municipal : n° 141

Retour questionnaires en mairie : 6 réponses

Partie Guenroc (besoin petits commerces, bar, pain, animation,.....)

Gazette : très appréciée, petites annonces locales manquent, annonces état civil, urbanisme, ...

Proposition pour un changement de formule en 2023 : bulletin « classique » en début d'année, parutions intermédiaires en cours d'année ;

Abords city parc : suggestion implantation table ping pong, barre de traction,

Contrôle installation ;

Contrôle bâtiments communaux (vérification annuelle) : l'entreprise SOCOTEC a annoncé sa venue en juin ;

Collecte ordures ménagères par SMICTOM : travaux élagage demandés sur secteurs « Beaumelin », la « Rosais » ;

Fauchage des accotements sur les voies communales : prévu fin mai ;

Route de la « Ville Auray » : venue d'un géomètre (préconise d'attendre la réalisation de la route pour borner) ;

City Parc : Travaux terrain synthétique prévus en juin ;

Assemblée générale ASGG : 28/05/2022 à Guitté ;

Randonnée gourmande : 05/06/2022 ;

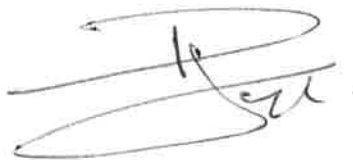
Prochain conseil municipal : 24 juin 2022 (19 H).

Clôture de la séance 22 h 16,

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Costantini', written over a horizontal line.

le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final flourish, written over a horizontal line.